

Au conseil municipal

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS, LE COMPTE-RENDU DE L'ENSEMBLE DE CETTE SÉANCE EST EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE OU CONSULTABLE A L'HÔTEL DE VILLE.

> Séance du 27 janvier 2011

Installation de deux nouveaux conseillers municipaux **Bernard Rasquin** et **Philippe Pereira**.
Mise à jour du tableau des adjoints au maire. (lire page ci-contre)

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

• Municipalisation

Le Conseil municipal prend en régie directe la gestion de l'activité du conservatoire de musique et d'art dramatique Francis Poulenc au sein des services de la Commune à compter du 1^{er} février 2011.

Vote : 30 voix pour (EANV, NAV, PSN)
et 2 abstentions (EANV, NAV)

AMÉNAGEMENT URBAIN

• Sculpture monumentale

Approbation de la convention tripartite entre la Commune, la Société Cogedim et l'artiste Élisabeth Cibot pour la réalisation d'une sculpture représentant une femme évoquant le métier des Italiennes de Nogent aux siècles précédents, dans le cadre de la future résidence « La Petite Italie ».

Vote : 25 voix pour (EANV), 4 contre (NAV, PSN)
et 3 abstentions (EANV, NAV)

JEUNESSE

• Convention aide aux vacances

Approbation de la convention de partenariat « A.V.E. Aide aux Vacances Enfants » à passer avec la Caf du Val-de-Marne pour l'année 2011.

Vote : unanimité

• Convention Enfance Jeunesse

Approbation du projet de convention relatif au contrat Enfance Jeunesse à passer avec la

Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2010.

Vote : unanimité

• Stages de secourisme

Reconduction des stages de secourisme (PSC1) pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps destinés aux jeunes de 12 à 20 ans et fixation de la participation des familles à 5 euros par session de stage et par participant, pour l'année 2011.

Vote : unanimité

SENIORS

• Voyages

Approbation des conditions de participation aux sorties et voyages organisés par la Ville pour les seniors nogentais.

Vote : unanimité

SÉCURITÉ

• Comité d'éthique vidéoprotection

Approbation de la création du comité d'éthique pour le suivi de l'exploitation du réseau de vidéo protection ayant pour principale mission de rédiger une charte encadrant l'installation des caméras, leur condition de fonctionnement ainsi que le traitement des images enregistrées. Ce comité est présidé par Olivier Échappé, magistrat ; il est composé d'élus de la majorité et de l'opposition, de représentants des Conseils de quartiers, du directeur général des

services, du directeur des services techniques, d'un représentant de la police nationale, d'un représentant de la police municipale et d'intervenants extérieurs.

Vote : unanimité

EANV :

Ensemble, agissons pour notre ville.

NAV :

Nogent avec vous.

PSN :

Progrès et solidarité pour Nogent.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

> **Mardi 8 mars à 20 h**
Débat d'orientation budgétaire.

> **Lundi 28 mars à 20 h**
Budget 2011.

La Scène Watteau - 1, place du Théâtre.

Élections cantonales

1^{er} tour : 20 mars - 2^e tour : 27 mars
Bureaux ouverts de 8 h à 20 h.

VOTEZ !

Voter est un droit et un devoir de citoyen !